



COMUL

COMMUNAUTE URBAINE DU LITTORAL

Aux représentant-e-s des médias

3^{ème} édition du Prix de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois

Appel à candidatures

Les dix communes regroupées au sein de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL) lancent un appel à candidatures pour l'obtention du « Prix COMUL 2017 – soutien Culture et Sport ». Les organisations et associations actives dans le domaine du sport et de la culture disposent jusqu'au 1 mars 2017 pour déposer leur projet. Ce prix doté d'un montant maximum de 25'000 francs – qui pourront être répartis sur plusieurs projets – connaîtra sa 3^{ème} édition en 2017. Il a été décerné ce printemps à Pro Vélo, pour le défi vélo, et à Festineuch, pour l'ensemble de ses activités culturelles.

Les communes du littoral sont régulièrement sollicitées pour des aides financières en faveur de manifestations culturelles ou sportives à caractère intercommunal susceptibles d'intéresser leur population, mais qui se déroulent en dehors de leur territoire.

Afin de répondre de façon concertée à ces sollicitations, la Commission sports, culture et loisirs de la COMUL a créé un prix destiné à soutenir des projets culturels et sportifs qui touchent plusieurs communes du littoral. Ce prix vise à faciliter l'organisation d'événements intercommunaux mais entend également encourager les collaborations et synergies entre les populations de plusieurs communes.

Appel aux candidatures

Ce soutien de 25'000 francs au maximum - financé par les communes membres en proportion de leurs habitants - permettra de subventionner une à deux manifestations culturelles ou sportives en 2017. L'appel à candidatures court jusqu'au **1^{er} mars 2017**. Le jury composé des représentants des communes au sein de la commission sport, culture et loisirs de la COMUL examinera les dossiers reçus début mars et le prix sera décerné dans le courant du premier trimestre 2017.

Pour satisfaire au règlement, les projets doivent toucher un minimum de trois communes réparties dans deux districts du littoral. Les candidats au Prix COMUL feront parvenir un dossier complet d'ici au 1er mars prochain, au moyen du formulaire de participation disponible en ligne auprès de chaque administration communale membre de la COMUL, à l'adresse postale suivante :

Prix COMUL – Culture et Sports c/o Direction de la Culture Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel, ou à l'adresse électronique suivante : prix.comul.culture.sports@ne.ch

De plus amples renseignements sur ce prix se trouvent sur le site internet de chacune
des communes ainsi que sur celui de la COMUL : [http://www.lerun.ch/menu-
principal/projets/liste-des-projets/prix-comul-soutien-culture-sport/](http://www.lerun.ch/menu-principal/projets/liste-des-projets/prix-comul-soutien-culture-sport/)

Neuchâtel, le 20 décembre 2016

Communauté urbaine du littoral neuchâtelois

Renseignements complémentaires:

Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de
Neuchâtel, Tél. 032 717 79 05, courriel :
patrice.neuenschwander@ne.ch